

Conformément au courrier adressé à l'ensemble de nos clients en décembre, nous vous rappelons que les camions de type routier seront interdits sur l'ensemble des sites ECT à compter du 04/02/2019.

CAMIONS AUTORISÉS SUR NOS SITES



Camions de gamme TP, garde au sol importante, protection de bas de caisse...

CAMIONS INTERDITS SUR NOS SITES



Camions de gamme routière, garde au sol faible, suspensions courtes...